

Une nouvelle image professionnelle de l'infirmière

Autor(en): **Bergier, Liliane**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **82 (1973)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684065>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une nouvelle image professionnelle de l'infirmière

Liliane Bergier, Présidente de l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés, Lausanne

Le développement constant de la médecine et l'évolution de la société dans les pays industrialisés accroissent sans cesse les besoins en soins infirmiers.

Seule une profession dynamique, adaptée aux conditions de vie d'aujourd'hui, propre à intéresser et à satisfaire une part importante de la jeunesse des deux sexes sera capable de répondre à ces besoins dans les années à venir.

Une nouvelle image de la profession d'infirmière et d'infirmier doit remplacer l'image traditionnelle, ou plutôt la superposition d'images diverses, parfois contradictoires, que s'en font le public, les malades et les divers partenaires au service de la santé :

- profession typiquement féminine, demandant de la douceur, du dévouement, de l'abnégation...
- préparation idéale au mariage...
- métier astreignant, pénible, exigeant une santé robuste...
- profession de service, dans laquelle l'obéissance, le respect de règles et de traditions ont plus d'importance que l'intelligence et le savoir...

- métier technique, au service de la médecine et des hôpitaux...

- profession aux exigences croissantes, qui cherche à se rapprocher de la médecine...

- carrière intéressante, mais mal payée...

- profession du silence, qui laisse les autres décider de son avenir...

En fait la profession a été un peu de tout cela au cours de son évolution. Pris dans le tourbillon du développement de la médecine et des hôpitaux, dans le foisonnement de nouvelles techniques de traitement, de nouvelles catégories de personnel paramédical et de personnel auxiliaire, les infirmières et infirmiers ont eux-mêmes eu de la peine à se situer !

Une définition du rôle essentiel des infirmières ou infirmiers

De nombreuses réflexions et recherches faites dans le monde entier par des infirmières et leurs associations professionnelles ont abouti à la publication par le Conseil international des infirmières d'une définition du rôle essentiel de la profession en ces termes : «aider l'individu, malade ou bien portant, dans les actes qui contribuent au

maintien ou à la restauration de la santé (ou à une mort paisible), actes qu'il accomplirait lui-même s'il en avait la force ou la volonté, ou s'il possédait les connaissances voulues, et donner cette assistance de manière à permettre à celui qui la reçoit de reconquérir son indépendance, le plus rapidement possible. Dans cet aspect de son travail, c'est à l'infirmière qu'incombe l'initiative et le contrôle, c'est son domaine de compétence. De plus, elle aide le malade à suivre les traitements ordonnés par le médecin. Membre de l'équipe sanitaire, elle aide aussi les autres membres, comme ils l'aident eux-mêmes, dans l'élaboration et l'exécution du programme dans sa totalité, qu'il s'agisse d'amélioration de la santé, du rétablissement d'un malade ou de secours à un mourant».

Cette définition, qui tient compte de l'évolution des esprits vers une médecine préventive et non plus seulement curative, souligne l'importance croissante donnée à la réintégration des malades dans une vie active ainsi qu'à la collaboration indispensable au sein des équipes de santé. Elle montre le rôle actif que peuvent jouer les infirmières et les infirmiers, dans les services hospitaliers bien sûr, mais également dans le domaine de la santé publique, en donnant des soins à domicile, en participant à l'éducation sanitaire de la population, à la prévention et au dépistage des maladies.

Dans cette optique, les soins infirmiers ne se bornent pas à l'exécution d'ordres donnés par le médecin ou de routines établies dans le service. L'infirmière ou l'infirmier doit, pour chaque patient ou individu confié à ses soins, établir un bilan de ses ressources et de ses besoins d'aide, en tenant compte de ses conditions particulières et de son état de santé, et déterminer comment et par qui cette aide peut le mieux être donnée. Ce rôle demande de la sensibilité, une grande capacité de compréhension, des connaissances approfondies et un bon jugement. L'aide à apporter ne se limite pas à des soins physiques, techniques, mais doit répondre égale-



ment, dans toute la mesure du possible, aux besoins de sécurité, de relation et d'information des malades et de leur entourage. En un temps où tant d'individus dans la société, et combien plus les malades dans l'hôpital, se sentent perdus dans un monde technique et inhumain, cette aide doit être une préoccupation de tous ceux qui ont pour profession de soigner.

Un autre aspect important des soins infirmiers «modernes» apparaît dans cette définition, c'est la place laissée à la participation active du malade ou de l'individu; l'infirmière ou l'infirmier n'ont pas à se substituer à lui pour tout ce qu'il peut ou sait faire lui-même, ils doivent au contraire l'inciter à garder son indépendance ou à la retrouver le plus rapidement possible. Ceci a des implications directes pour l'organisation et l'équipement des services hospitaliers, trop souvent encore conçus pour accueillir des malades alités et totalement dépendants et pour le développement de services de soins à domicile et de polycliniques.

Cette définition du rôle essentiel de l'infirmière et les résultats des travaux de l'E tude des soins infirmiers en Suisse, qui ont mis en évidence combien l'utilisation du personnel soignant qualifié dans les hôpitaux est peu rationnelle et routinière, ont déjà fortement influencé l'orientation de la formation professionnelle dans les écoles d'infirmières et d'infirmiers en Suisse et les efforts de cadres et de nombreux membres de la profession. Une telle transformation des esprits et des méthodes de travail ne peut se faire en un jour ni par quelques personnes convaincues, elle nécessite une formation continue de tous les intéressés, à tous les niveaux, et un travail d'équipe interdisciplinaire constructif.

La formation professionnelle

Il a été question jusqu'ici du rôle essentiel des infirmières et infirmiers, sans distinction du degré de difficulté des actes à accomplir. Selon l'âge, l'état physique ou mental de la

personne à aider, les tâches du personnel soignant peuvent aller des plus simples, qui nécessitent des connaissances courantes et du bon sens, aux plus complexes, qui requièrent des connaissances étendues, des capacités techniques particulières et beaucoup de discernement. Par exemple, il est relativement facile de donner à manger à un malade affaibli ou immobilisé, mais conscient, tandis qu'il peut être très délicat de nourrir un patient qui a des troubles de la déglutition et risque de s'étouffer à chaque bouchée. Certaines fonctions ou certains malades posent des problèmes délicats dont la solution exige des observations détaillées et des décisions raisonnées et comporte une part considérable d'initiative et de responsabilité.

S'il est indispensable que les services infirmiers disposent de personnel très qualifié pour les tâches les plus complexes, il y a place aussi pour du personnel soignant apte à donner aux malades des soins de caractère plus simple demandant à la fois compétence technique et aptitude aux relations humaines.

Depuis 1961 il existe en Suisse deux niveaux de formation en soins infirmiers: les programmes de trois ans qui aboutissent à un diplôme d'infirmière ou d'infirmier en soins généraux, en hygiène maternelle et pédiatrie et en psychiatrie, et les programmes de 18 mois conduisant au certificat de capacité d'infirmière-assistante ou infirmier-assistant. Les infirmières et infirmiers diplômés doivent être en mesure de donner les soins les plus complexes dans leur domaine respectif et de diriger une équipe, tandis que les infirmières-assistantes et infirmiers-assistants sont préparés à donner, sous la direction des premiers, des soins de caractère courant.

Malgré les efforts d'information déployés par tous les milieux intéressés, la différence entre ces deux niveaux de formation est encore très mal connue dans le public. L'admission à l'un ou l'autre niveau devrait à l'avenir se faire en fonction du degré de sco-

larité atteint par le candidat. Ainsi les jeunes gens et jeunes filles attirés par les soins infirmiers seront incités à poursuivre leur formation scolaire aussi loin que possible, et, selon le niveau atteint, sauront d'emblée dans quel type d'école s'annoncer. Des classes plus homogènes favoriseront le développement optimum des facultés des élèves. Ce même raisonnement parle en faveur de la création de programmes d'enseignement infirmier à l'échelon universitaire pour les candidats en possession d'un baccalauréat. Les soins infirmiers offrent des possibilités de travail intéressant à des personnes ayant des capacités et des motivations diverses. Il importe d'ouvrir au maximum le champ de recrutement et que chacun puisse recevoir une formation correspondant à son attente.

Les divers secteurs professionnels des soins généraux, de l'hygiène maternelle et pédiatrie et de la psychiatrie se sont développés chacun de leur côté et ont vécu séparés par des barrières plus ou moins étanches, à l'instar des spécialisations médicales. La définition de leur rôle essentiel commun et l'accent mis de nos jours sur la médecine psychosomatique rapprochent ces trois secteurs des soins infirmiers.

Depuis plusieurs années, des stages d'échange sont organisés pour les élèves des trois branches, mais l'acquisition d'un deuxième diplôme se heurte à l'obligation de refaire au moins deux ans de formation dans une école. Des programmes spéciaux d'enseignement facilitant le passage d'un secteur à l'autre sont vivement souhaités par beaucoup d'infirmières et d'infirmiers qui se sentent enfermés dans un domaine d'activité limité.

Aujourd'hui déjà, cependant, des compléments de formation, des cours de perfectionnement et des programmes de spécialisation dans divers domaines des soins infirmiers donnent aux membres de la profession la possibilité d'élargir leurs horizons, d'approfondir leurs connaissances et leur compétence professionnelle.